

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des ressources humaines / Rémunération globale	<b>No SD</b> SD-2023-4317
<b>OBJET</b>	Modifier le titre de certains postes et des valeurs salariales au Service de sécurité incendie et recommander au conseil de réaffecter des employés du service	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b>		
<b>Actions :</b> MODIFICATION DE POSTE  <b>Unité admin. concernée :</b> Service de sécurité incendie <b>Organisation :</b> 42101.Direction (incendie).221000.Administration <b>No compte :</b> 111120 - Régulier cadres  <b>Unité admin. concernée :</b> Service de sécurité incendie <b>Organisation :</b> 42101.Direction (incendie).221000.Administration <b>No compte :</b> 111110 - Régulier direction		
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b>		
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b>  CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie assure la sécurité des citoyens en s'assurant d'offrir un service optimal préhospitalier, un service de la prévention de la sécurité incendie et de mesures d'urgence visant à protéger les personnes, les biens et l'environnement;  CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie doit constamment faire évoluer ses services et mettre en place des actions qui permettront d'assurer la sécurité des citoyens, tout en mobilisant ses équipes, dans un contexte intégré;  CONSIDÉRANT la mise en place d'une nouvelle structure de direction au Service de sécurité incendie, afin de mettre en oeuvre le déploiement du plan stratégique 2023-2027;  CONSIDÉRANT QUE la structure de direction a été analysée et que les descriptions de fonctions des postes de direction ont été produites et mises à jour afin de refléter les mandats en lien avec le plan stratégique et l'évolution significative de la mission du Service;  CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de sécurité incendie a comme principal mandat de stimuler l'innovation et de veiller au rayonnement dudit service au sein de la population et des différents partenaires, et ce, dans le respect des objectifs et des valeurs de la Ville de Laval et que selon le plan d'évaluation des emplois du Personnel de direction en vigueur, la fonction a été évaluée en classe 5;  CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie comporte maintenant 3 directions adjointes distinctes, mais présentant des rôles complémentaires pour lesquels l'interchangeabilité est importante afin d'assurer le bon fonctionnement du Service et la flexibilité opérationnelle;  CONSIDÉRANT QUE suivant la création de la direction adjointe gestion des risques et événements spéciaux et la mise à jour des mandats des 2 directions adjointes existantes, en lien avec le plan stratégique et misant sur une gestion efficace pour soutenir la performance et renforcer l'agilité de l'organisation, et que selon le plan d'évaluation des emplois du Personnel de direction en vigueur, les 3 fonctions ont été évaluées en classe 3;  CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le titre des 2 postes de directeurs adjoints - sécurité incendie afin d'énoncer le mandat particulier qui leur sera confié en un poste de directeur adjoint planification stratégique et un poste de directeur adjoint opérations incendie et SST;  CONSIDÉRANT QU'un poste de directeur adjoint - planification soutien et administration, devant relevé du directeur adjoint - planification stratégique a été octroyé au budget 2023 du Service de sécurité incendie et que la fonction afférente devait être décrite et évaluée;  CONSIDÉRANT QUE le Service de sécurité incendie a révisé ses besoins et aimerait se doter d'un chef de division administration (officier de direction incendie), s'inscrivant ainsi dans la logique structurelle déjà en place au sein du Service;  CONSIDÉRANT QUE la présente recommandation ne modifie pas le nombre de postes permanents prévus au budget 2023 du Service de sécurité incendie.		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des ressources humaines / Rémunération globale	<b>No SD</b> SD-2023-4317
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> Coût annuel supplémentaire et récurrent de 33 021 \$ qui sera pris en considération dans le prochain budget.		
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la modification de la classe salariale du poste permanent titularisé de directeur service de sécurité incendie (0003); code budgétaire : 42101-221000-111110;</li> <li>la modification du poste permanent titularisé de directeur adjoint gestion de risques et événements publics (0001), en un poste de directeur adjoint gestion des risques et événements publics; code budgétaire : 42101-221000-111110;</li> <li>la modification du poste permanent titularisé de directeur adjoint - sécurité incendie (0003) en un poste de directeur adjoint planification stratégique; code budgétaire : 42101-221000-111110;</li> <li>la modification du poste permanent vacant de directeur adjoint - sécurité incendie (0004) en un poste de directeur adjoint opérations incendie et SST; code budgétaire : 42101-221000-111110;</li> <li>-la modification et le transfert budgétaire du poste permanent vacant de directeur adjoint - planification soutien et administration au salaire annuel de 154 257,06\$ en un poste de chef de division administration au salaire annuel de 142 510,87\$; du code budgétaire : 42101-221000-111110; au code budgétaire : 42101-221000-111120;</li> <li>-les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;</li> <li>-le remplacement de l'organigramme concerné,</li> </ul> <p>de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit :</p> <p>la réaffectation des employés de leur poste actuel aux postes modifiés ainsi qu'aux salaires mentionnés au rapport du Service des ressources humaines joint au présent sommaire décisionnel.</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des ressources humaines / Rémunération globale	<b>No SD</b> SD-2023-4317
<b>CERTIFICATION</b>		
Numérotation des finances : Coût annuel supplémentaire récurrent : 33 021,00 \$		
CM requis : Non Coût estimé affectant l'année en cours :		
<b>Annotation(s)</b> Les coûts estimés supplémentaires affectant l'année en cours de 21 660\$ seront financés à même le budget du Service de Sécurité Incendie. Les coûts estimés affectant l'année en cours seront présentés lors du comblement des 2 postes vacants. Virement à venir après approbation.		
<b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>		
_____ ZIZZI, ANGELA (53268) Trésorier adjoint		_____ 2023-08-31 AN - MS - JR